



Direction de la santé, des affaires sociales
et de l'intégration (DSSI)
Office de la santé, Service médical cantonal

Retour d'information aux parents

Chers parents/tuteurs,

Chez votre enfant _____

1. Nous avons fait les constatations suivantes: _____

2. Votre enfant devrait se faire vacciner contre les maladies marquées d'une croix:

- Poliomyélite
- Diphtérie
- Tétanos
- Coqueluche
- Rougeole
- Oreillons
- Rubéole
- Méningocoques
- Hépatite B
- Virus du papillome humain (cancer du col de l'utérus, verrues génitales)
- Méningo-encéphalite à tiques (FSME)

Si votre enfant a entre 11 et 15 ans et n'a pas encore eu la varicelle, nous vous conseillons d'en parler avec votre médecin de famille, qui peut le vacciner contre cette maladie infectieuse.

Nous vous prions de prendre contact avec votre médecin de famille

Lieu et date:

Tampon et signature du médecin scolaire: